

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 13 du 22 novembre 2013



Dernier bulletin ZNA pour l'année 2013

Bilan climatique 2013

(Source : Météo France)

Période	Bilan climatique	Faits marquants
Hiver 2012/2013	Un hiver froid et long L'hiver 2012-2013 s'est montré particulièrement rude associant des précipitations abondantes et des déficits d'ensoleillement importants sur la région.	Nombreux épisodes neigeux. Valeurs records de déficits d'ensoleillement mesurés en janvier pour les communes d'Auxerre et de Dijon.
Printemps 2013	Un printemps maussade, une poursuite de l'hiver Le printemps a été agité, froid et très peu ensoleillé. Le soleil a donc brillé par son absence entraînant un retard de croissance des végétaux.	Pluies abondantes du 26 avril au 3 mai entraînant des inondations en Bourgogne et Champagne Ardennes (Armançon, Ouche, Serein, Seine).
Été 2013	Un été propice aux vacances Après un début d'été relativement frais et humide, le soleil s'installe enfin avec des températures élevées lors de la deuxième quinzaine de juillet. L'ensoleillement est généreux pour les mois de juillet et août.	Précipitations intenses qui ont engendré de forts orages sur le secteur de Beaune. Tornade en Côte d'or le 19 juin (intensité 3 sur une échelle de 5).
Automne 2013	Un automne doux et arrosé Des perturbations ont arrosé l'ensemble de la région. Les températures sont conformes aux normales de saison avec quelques pics de chaleur.	

D'après certains météorologues, l'hiver s'annonce être plus rigoureux que les années précédentes. Affaire à suivre...

Bilan sanitaire 2013

Pin

Les chenilles processionnaires

La fin de l'hiver ainsi que le printemps très humide et frais de cette année n'ont pas favorisé le développement des chenilles avec pour principale conséquence un retard dans leurs processions. Sur l'ensemble du réseau d'observation, aucune procession de chenilles n'a été observée avant le mois de mai. En région, nous étions habitués à les voir se dérouler, entre mars et début avril.

De même, peu de papillons ont été capturés cet été via l'installation de pièges à phéromones. Comme nous l'avons déjà évoqué lors des BSV ZNA de cette année, il est possible que les conditions très défavorables du début d'année aient engendrées une mortalité importante des nymphes dans le sol.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 13 du 22 novembre 2013

Il est important de rappeler que les chenilles peuvent rester en quiescence durant 1 à 3 années si les conditions climatiques sont défavorables, d'où le maintien d'une vigilance à la fin du printemps prochain.

Les faibles captures de cette année ne signifient pas une régression de l'espèce. Les mesures de lutte doivent encore être mises en place dès cet hiver et au printemps suivant (échenillages en janvier, éco pièges à partir de février et pièges à phéromones avant juillet).

Platane

Le tigre du platane

Comme pour les processions des chenilles sur le pin, les tigres du platane sont arrivés très tardivement avec des attaques de faibles importances sans conséquence majeure pour les arbres ou leur vitalité.

L'antracnose et l'oïdium

Les platanes ont été atteints très précocement par l'antracnose, entraînant une défoliation massive d'une grande partie des arbres de la région.

Après ces épisodes, les arbres ont reformé un houppier complet.

A la suite de ces attaques, l'oïdium a commencé à se mettre en place sur les feuillages. Au départ de faible importance, ce champignon a proliféré en fin de saison lorsque les températures se sont radoucies et l'humidité installée.

Marronnier

Les mineuses du marronnier

Comme chaque année, les marronniers ont subi de fortes attaques de mineuses provoquant la perte du feuillage des arbres atteints.

Pour permettre un contrôle efficace, il est important de détecter les vols de la première génération d'adultes issus des nymphes hivernantes. Pour ce faire, un suivi des vols des papillons mâles à l'aide de pièges à phéromones est à mettre en place dès la fin de l'hiver.

Pour rappel, les nymphes hivernent dans les feuilles tombées au sol. Aussi, il est recommandé de les ramasser et de les détruire avant de contrôler ces populations de ravageurs.

Cette année, les attaques ont été retardées suite aux conditions climatiques défavorables, à la croissance du feuillage et à l'évolution des mineuses.

Le black rot

Sans grande conséquence pour la santé des arbres touchés, des attaques de black rot se sont associées aux attaques des mineuses. Elles ont pu entraîner sur certains secteurs des dépréciations esthétiques des sujets touchés.

Le black rot s'additionne aux symptômes des mineuses et peut être confondu. Souvent, l'association des mineuses du marronnier et du black rot entraîne une perte plus rapide du feuillage dès le mois d'août. Cette année les attaques retardées ont entraîné une défoliation plus tardive.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 13 du 22 novembre 2013

Châtaignier

Cynips

Originnaire de Chine, ce petit hyménoptère a été détecté en région depuis 2012. Considérant que cet insecte est l'un des plus destructeurs du châtaignier et pouvant impacter significativement la qualité des châtaigniers, le Cynips fait l'objet de mesures de lutte.

Actuellement deux arrêtés préfectoraux sont en vigueur en Saône et Loire (*Arrêté N° 2012282-0022 du 8 octobre 2012*) et dans l'Yonne (*Arrêté N° PREF/DCPP/SEE/2013-0339 du 9 août 2013*). Ils définissent les mesures de lutte à prendre pour limiter la propagation de ce ravageur et les zones de luttes sur le territoire.

Buis

Pyrale du Buis

Une attaque de Pyrale du buis a été observée au printemps de cette année en Saône et Loire. Cet insecte qui provoque d'importantes défoliations pouvant entraîner un dépérissement total des buis, s'est fortement développé dans les régions voisines. La vigilance est donc de mise pour évaluer la présence de ce ravageur en région.

Tilleul et érable

Acariens et pucerons

Les observateurs ont signalé quelques dégâts de pucerons et d'acariens. Bien que présents, leurs populations semblent s'être maintenues à un état d'effectif acceptable, maîtrisées par l'apparition et le développement de la faune auxiliaire.

Dans certains cas, la présence de ces insectes piqueurs et suceurs de sève a entraîné l'apparition de fumagine préjudiciable pour l'esthétique de la plante ou a occasionné des gênes aux particuliers (à savoir miellat collant tombé sur les voitures en stationnement sous les arbres ou sur les terrasses des cafés restaurants).

Autres feuillus

Maladies fongiques

Concernant les maladies cryptogamiques, les conditions ont été favorables à leur développement. Elles ont occasionné des nuisances esthétiques notables. Il a été observé un développement prononcé d'oïdium sur platanes, érables, chênes.

Certains buis de la région ont également été touchés par des maladies fongiques (*Volutella* ou *Cylindrocladium*) d'intensité relativement importante.

La Chalarose du frêne est aussi en forte progression en Bourgogne (Yonne et Côte d'Or). Certaines zones forestières sont fortement touchées par ces attaques. La forte mortalité des jeunes arbres est problématique et impacte fortement les sylviculteurs.

Gazon

Dollar spot, Fusariose hivernale, Fil Rouge et Helminthosporiose.

Cette année, les gazons ont connu quelques attaques de maladies diverses engendrant des préjudices esthétiques pour les gazons d'ornements et les pelouses sportives (golfs, stades...). Les attaques ont été faibles à moyennes. Sur les cas signalés, les attaques ont été maîtrisées.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 13 du 22 novembre 2013

Les plantes invasives

Ambroisie, Renouée du japon, Raisin d'Amérique

En Bourgogne en 2013, plusieurs cas de développement de plantes invasives nous ont été signalés par le réseau des observateurs.

Il est important de réaliser ces observations afin de pouvoir le signaler dans ce bulletin et faire un état des lieux de la présence et la colonisation de ces espèces sur le territoire bourguignon.

L'ambroisie comme chaque année a été observée sur de nombreux secteurs de Bourgogne, notamment en Saône et Loire et dans la Nièvre.

La renouée du Japon est quant à elle bien installée. Les mesures pour limiter la prolifération de ces plantes sont à mettre en place sur les zones sensibles (cours d'eau, accotements...).

Ce qu'il faut retenir

Situation saine

Fin de la saison végétative

Ravageurs	Situation
Tigre du Platane	
Processionnaire du Pin	
Mineuse du Marronnier	
Acarien sur Tilleul	
Puceron sur Tilleul	
Bombyx cul Brun sur Feuillus	
Processionnaire du Chêne	
Puceron sur Rosier	
Puceron sur Rosier	

Maladies	Situation
Black rot sur Marronnier	
Chancre bactérien sur Marronnier	
Anthraxose sur Platane	
Oïdium sur Platane	
Oïdium sur Erable	
Tache noire sur Erable	
Chalarose sur Frêne	
Oïdium sur Rosier	
Tache noire sur Rosier	
Fil rouge sur Gazon	
Fusariose sur Gazon	

Dégâts nuls à faibles	
Dégâts modérés	
Risque sanitaire importants	



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 13 du 22 novembre 2013

Devenir observateur du BSV ZNA

Afin d'avoir un meilleur suivi sur toute la région Bourgogne, nous invitons toute personne, voulant devenir observateur, à nous contacter en nous renvoyant par fax la fiche de renseignements suivante au 03.80.25.95.49 ou par mail aux adresses ci-dessous :

Je souhaite intégrer le réseau d'observateurs du BSV ZNA :

Nom : Prénom :
Adresse :
Mail : et fax :
Profession :
Ravageurs pouvant être suivis :

Pour toutes questions complémentaires, contactez-nous :

FREDON Bourgogne - 21 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE
Tél : 03 80 25 95 45 - Fax : 03 80 25 95 49
Mail : bsvzna@fredon-bourgogne.com

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 13 du 22 novembre 2013

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

Mairie de Beaune, Mairie de Nevers, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Montbard, Mairie de Quetigny, Mairie de Chalon-sur-Saône, Mairie de Mâcon, Mairie de Joigny, Mairie de Villeneuve-la-Guyarde, Mairie de la Charité-sur-Loire, Mairie de Longvic, Mairie de Tournus, Golf de Norges-la-Ville, Golf de Roncemay, Golf de Magny-Cours, Golf de Mâcon, Golf de Beaune-Levernois, M. Gallimard (Talant).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composée d'AREXHOR et du SRAL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne. La CRA Bourgogne se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto »

Avec la participation financière de :

